



Port-Cros
Parc National

Porquerolles
Conservatoire
Botanique National
Méditerranéen



Des plantes qui ne tiennent pas en place... !

Griffes de sorcière, mimosas, eucalyptus ...

Ces espèces possèdent d'indéniables qualités ornementales ou olfactives.

Elles semblent aussi faire partie intégrante de la flore méditerranéenne.

Et pourtant, ...derrière ces apparences, la réalité est toute autre :

ce sont de véritables fléaux ...

Des fléaux ?

Les quelques définitions qui suivent vous proposent un aperçu, par la progression qui s'en dégage, de la problématique liée à ces espèces, de leur introduction jusqu'à la colonisation complète.

Ce sont des espèces exotiques, c'est à dire des plantes que l'on trouve en dehors de leurs contrées d'origine, dans des milieux où elles ont été amenées, volontairement ou non, par les activités humaines, le plus souvent, pour leurs qualités ornementales...

ces espèces se sont ensuite naturalisées : elles ont en effet établi, de manière naturelle, de nouvelles populations, se développant ainsi durablement...

jusqu'à devenir envahissantes : ces plantes se sont ensuite propagées et disséminées dans le milieu naturel, y compris dans des lieux où elles n'étaient pas désirées. Elles s'étendent aujourd'hui sur de grandes surfaces et entraînent des effets négatifs, directs ou indirects, sur l'environnement.

Dans la plupart des cas, les plantes introduites sur notre territoire n'ont aucune incidence sur l'environnement. Ce n'est seulement que dans quelques cas et, souvent après plusieurs années de présence sans se faire remarquer, que certaines d'entre elles vont proliférer de manière incontrôlée dans le milieu naturel en y provoquant de graves désordres.

Ces plantes venues d'ailleurs ...

• Les griffes de sorcière (*Carpobrotus* spp.)

Plantes grasses originaires d'Afrique du Sud, elles se développent sur le littoral, les falaises et les dunes. On les reconnaît à leurs feuilles charnues en forme de griffes, à leurs fleurs jaunes (*C. edulis*) ou roses (*C. acinaciformis*) et à leurs fruits charnus, les « figues des Hottentots ».

• Le mimosa (*Acacia dealbata*)

Cet arbre à feuillage persistant vient du Sud-Est de l'Australie et de Tasmanie. On le rencontre dans des milieux très divers tels que forêts, bords de ruisseaux, dunes, milieux perturbés par l'homme. Il est caractérisé par des feuilles composées et par des fleurs jaune citron, parfumées, regroupées en têtes sphériques qui s'épanouissent précocement en fin d'hiver.





• **L'eucalyptus (*Eucalyptus globulus*)**

Cet arbre à feuillage persistant est lui aussi originaire d'Australie. Dans le milieu naturel, il se développe principalement dans des zones chaudes, parfois inondables. Ses feuilles linéaires d'un vert opaque et son écorce caduque sont caractéristiques. Mais ce sont surtout son odeur typique et son port vigoureux qui le rendent si populaire.

• **Mais aussi :**

La présentation de ces 3 espèces n'est qu'un échantillon de la diversité des exotiques que l'on peut rencontrer sur les îles. A Porquerolles, par exemple, on peut aujourd'hui en dénombrer environ une centaine, ce qui représente tout de même environ 10% de la totalité des espèces végétales présentes !

Outre ces 3 espèces, celles qui posent le plus de problèmes sont : certains autres acacias (*A. retinoides*, *A. longifolia* et *A. cyanophylla*), l'oxalis du Cap (*Oxalis pes-caprae*), le faux-kapok (*Araujia sericifera*) et l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*).

On peut également citer le muguet de la Pampa (*Salpichroa organifolia*), le chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*), l'ailanthe (*Ailanthus altissima*).

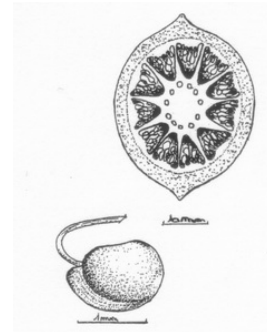
A noter également que l'on trouve de plus en plus d'espèces exotiques en lisière des champs, introduites par le biais des cultures. Ces espèces sont très souvent des graminées, espèces généralement discrètes, que l'on repère donc beaucoup moins facilement. Leur extension est de ce fait beaucoup plus insidieuse.

Une stratégie commune à ces espèces

Toutes ces espèces envahissantes sont caractérisées par une croissance rapide, des modes de reproduction très actifs, une très grande compétitivité et une grande résistance.

L'exemple des griffes de sorcière est à ce titre très parlant. En effet, leurs fruits contiennent de nombreuses graines (jusqu'à 1800 graines/fruit) et leur consommation par les animaux, les rats notamment, en permet la dissémination à de grandes distances.

Cette forte capacité est augmentée par une croissance rapide des stolons* et une grande facilité à s'enraciner, ce qui permet aux peuplements de s'étendre très rapidement.



* *Stolon* : tige aérienne rampante, terminée par un bourgeon qui, de place en place, produit des racines adventives, point de départ de nouveaux pieds.

Un risque pour la flore locale

Les invasions biologiques sont considérées, au niveau mondial, comme la seconde cause d'extinction d'espèces et d'appauvrissement de la diversité biologique, après la destruction des habitats.

En effet, les plantes envahissantes entrent en compétition avec les espèces locales. Parfois, elles modifient la composition, la structure ou le fonctionnement des écosystèmes dans lesquels elles se propagent. On assiste ainsi localement à la chute des effectifs des populations indigènes, voire à des extinctions d'espèces. Si la diversité biologique est ainsi mise en danger, l'identité paysagère locale est aussi menacée par le risque de banalisation et d'uniformisation du territoire.

Par exemple, les mimosas forment des peuplements denses qui empêchent la lumière de pénétrer jusqu'au sol. De plus, ils émettent des substances toxiques qui limitent la germination et la croissance racinaire des espèces locales. Ainsi, aucune végétation basse ne se développe en sous-bois d'un peuplement de mimosas.

Autre exemple : les griffes de sorcière entrent en compétition pour la lumière et l'eau avec la flore littorale et modifient le milieu. Ainsi, elles forment rapidement de grands tapis uniformes où elles ne sont bientôt plus que les seules présentes.

Les risques ne concernent pas seulement le domaine de l'environnement ! Ces plantes peuvent également générer d'autres nuisances, notamment sur la santé (problèmes d'allergies) ou encore sur la sécurité (dangers d'incendies accentués par la présence de mimosas qui sont très inflammables ou des eucalyptus à l'écorce très combustible).

La lutte contre ces espèces

Dans ce contexte, notamment d'artificialisation et de banalisation du milieu, tant sur l'aspect biologique que paysager, il est capital d'engager des actions de destruction.

Selon l'espèce considérée, diverses techniques sont utilisées :

- o **le contrôle manuel ou mécanique** : arrachage, coupe ...,
- o **le contrôle chimique** : utilisation raisonnée d'herbicides (en complément d'une des méthodes précédentes ou en dernier recours),
- o **le contrôle biologique** : plantation d'espèces qui limiteront leur croissance.

La combinaison de plusieurs de ces techniques se montre souvent la plus efficace. Par exemple, le mimosa et l'eucalyptus ont la faculté de produire des rejets de souche, notamment en état de stress, suite à une taille ou une coupe, par exemple. Il est donc nécessaire de badigeonner leurs souches d'herbicides tout de suite après la coupe et de surveiller par la suite les sites traités pendant plusieurs années pour faire face à toute reprise.

La lutte est donc une action à long terme qui nécessite une mobilisation permanente.

De plus, il est complètement illusoire de vouloir « éradiquer » ces plantes sur un lieu donné, tout juste peut-on de contrôler leur extension...

Le problème existe aussi en mer

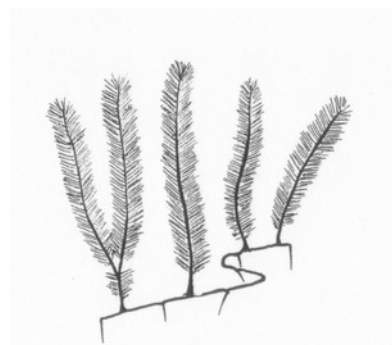
Elles possèdent une grande capacité d'adaptation, puisqu'elles se développent sur tous types de fond, et une croissance très rapide (1cm/jour). Elles concurrencent l'herbier de posidonie, ainsi que d'autres écosystèmes et entraînent banalisation des fonds, homogénéisation des paysages sous-marins et baisse de la biodiversité végétale et animale. Vous reconnaissez ces caractéristiques : ce sont celles de plantes envahissantes. Cette fois-ci, dans le domaine marin.

Caulerpes (*Caulerpa taxifolia* et *C. racemosa*) :

Ces noms sont maintenant familiers... Il s'agit de 2 algues tropicales qui ont fait leur apparition, depuis 1984, en Méditerranée.

L'algue *Caulerpa taxifolia* connaît une progression rapide et régulière en Méditerranée, et, plus localement, dans les eaux de la rade d'Hyères. Cette progression est accentuée par les activités humaines (bouturage et transport des Caulerpes par les ancrages et les filets de pêche). Elle est ainsi également arrivée dans les eaux de Porquerolles et de Port-Cros, où elle fait l'objet de campagnes de localisation et d'arrachage (arrachage manuel ou utilisation de tapis imprégnés au sulfate de cuivre).

L'algue *Caulerpa racemosa*, plus insidieuse car moins facilement repérable, fait également son apparition çà et là. A ce jour, il n'existe pas de méthode de lutte contre cette espèce qui se développe encore plus vite que *C. taxifolia*.



Vous l'aurez compris, il faut rester très vigilant devant l'introduction ou la propagation de nouvelles espèces végétales, sur terre comme en mer...

De plus, souvent, cette « invasion » a pour source nos jardins et se propage à la faveur de nos comportements. Ainsi, de notre conscience et de notre vigilance à tous dépendent la qualité et la richesse de notre environnement...